



La Croatie, 28e membre de l'Union européenne

Geplaatst op vrijdag 05 juli 2013 | 

 SHARE

La Confédération européenne des syndicats (CES) accueille avec satisfaction l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne, le 1er juillet 2013. En outre, elle attire l'attention sur la nécessité de réaliser de nouveaux progrès, en particulier dans le renforcement du dialogue social.

La CES rappelle au gouvernement croate qu'il est important d'impliquer les partenaires sociaux à un stade précoce durant le processus de consultations publiques. Elle regrette que le gouvernement n'ait pas suivi cette approche dans le cadre de la loi adoptée récemment concernant les relations entre le Parlement et le gouvernement dans les affaires de l'UE. Elle l'appelle à s'engager à assurer un vrai dialogue social approfondi. La CES réitère également son soutien de principe à la libre circulation des travailleurs de l'UE.

Bernadette Ségol, Secrétaire générale de la CES, a déclaré : "Les travailleurs croates sont depuis plusieurs années intégrés dans le mouvement syndical européen, par l'intermédiaire de leurs syndicats. Je suis très heureuse qu'ils soient aujourd'hui aussi des co-citoyens. Ils devraient bénéficier de tous les droits auxquels nous aspirons au sein de notre modèle social européen."